

- SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE DE SHERBROOKE

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**  
(16e réunion)

Tenue le mercredi 13 avril 1994  
-----

**Ordre du jour:**

1. Nomination à la présidence d'assemblée.
2. Acceptation des nouveaux et nouvelles membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès verbal du 22 février 1994 et suites.
5. Lois 198 et 102.
6. Application de la réforme.
7. Les rapports annuels:
  - 7.1 Bureau exécutif.
  - 7.2 Commission pédagogique.
  - 7.3 Comités:
    - a) Femmes;
    - b) Perfectionnement;
    - c) Aide à l'apprentissage;
    - d) Relations de travail;
    - e) CADES;
    - f) Précaires;
    - g) Retraite.
8. Élections
  - 8.1 Élection au Bureau exécutif.
  - 8.2 Commission des études.
  - 8.3 Conseil d'administration.
  - 8.4 Perfectionnement.
  - 8.5 Comités: Femmes, Retraite, Précaires, Aide à l'apprentissage, Relations de travail.
9. Divers.

## 1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

### Résolution 16.1

Il est proposé de nommer Richard Moisan à la présidence de l'assemblée.

Prop.: Denis Lamoureux

App.: Jean Lacharité

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

## 2. ACCEPTATION DES NOUVEAUX ET NOUVELLES MEMBRES

### Résolution 16.2

Il est proposé d'accepter comme nouvelle membre du Syndicat du personnel enseignant: Elaine Paré.

Prop.: Denis Lamoureux

App.: Omer Giasson

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

## 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### Résolution 16.3

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Prop.: Yvon Daigle

App.: André Mercier

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 FÉVRIER 1994

### Résolution 16.4

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale (15e réunion) tenue le 22 février 1994 tel que rédigé.

Prop.: Jean-Claude Thibault

App.: Marie-Reine Bégin

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **Suites:**

- **Rés. 15.6** portant sur les sessions d'accueil et d'intégration: les représentantes et les représentants du Syndicat assurent le suivi du dossier.
- **Rés. 15.8 et 15.9** portant sur le projet local de formation: une journée d'étude est prévue le 31 mai 1994.

## 5. LOIS 198 ET 102

Claude Tétreault présente les dernières informations sur ces lois.

**198:** Elle n'est pas au-dessus des conventions collectives. Cela signifie qu'elle ne peut s'appliquer pour les enseignantes et les enseignants avant le 30 juin 1995. Mais pour les autres personnels, les coupures vont commencer à s'appliquer dès l'an prochain.

**102:** La coupure de 1% pour l'année 1994-1995 sera étalée sur 26 paies.

## 6. APPLICATION DE LA RÉFORME

### a) **Tâches:**

Martin Riou informe l'Assemblée générale que les déficits passés de la tâche sont absorbés et qu'on a même un surplus. Le Collège prévoit 432 ETC pour l'année 1994-1995 comparativement à 410 ETC cette année.

Le Collège garde une réserve de 16 ETC et deux nouvelles mises en disponibilité sont créées pour l'an prochain.

### b) **Mesures de résorption**

Denis Lamoureux rappelle que les membres ont reçu un Entre Poing sur le sujet.

### c) **Arrangement local intervenu entre le Syndicat et le Collège sur la Commission pédagogique et la Commission des études**

Claude Tétreault présente le texte de cet arrangement. Martin Riou présente les recommandations du Bureau syndical.

#### Résolution 16.5

Il est proposé d'adopter l'arrangement local sur la Commission pédagogique.

Prop.: Martin Riou

App.: André Paradis

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### Résolution 16.6

Il est proposé de réitérer notre demande de libération pour la Commission des études.

Prop.: Martin Riou

App.: Marie-Reine Bégin

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 6. APPLICATION DE LA RÉFORME (suite)

### c) Arrangement local... (suite)

#### Résolution 16.7

Il est proposé de mandater le Bureau syndical pour préparer un plan d'action à être appuyé d'ici la fin du mois, pour l'obtention de la libération à la Commission des études.

Prop.: Martin Riou

App.: Marie-Reine Bégin

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### Résolution 16.8

Il est proposé de procéder à l'élection de nos représentantes et représentants à la Commission des études et au Conseil d'administration, mais de retenir ces nominations jusqu'à l'obtention de la libération pour la Commission des études.

Prop.: Martin Riou

App.: Thérèse Létourneau

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 7. RAPPORTS ANNUELS

Réf.: *Rond Poing*, vol. 18, no 4, le 8 avril 1994.

### **7.1 Bureau syndical:**

Denis Lamoureux présente le rapport. Une motion spéciale de félicitations est présentée par l'Assemblée au président sortant, Denis Lamoureux.

### **7.2 Commission pédagogique**

Yvan Cloutier présente le rapport.

### **7.3 Comités:**

#### **a) Femmes:**

Marie Théoret et Pauline Rivard présentent le rapport.

#### **b) Perfectionnement:**

Pierre Tessier présente le rapport.

## 7. RAPPORTS ANNUELS (suite)

### c) Aide à l'apprentissage:

Voir le texte de Claudette Montreuil, *Rond Poing*, vol. 18, no.4.

### d) Relations de travail:

Claude Tétreault présente le dossier.

### e) CADES:

Jean Lacharité présente le rapport.

### f) Précaires:

Stéphane Chalifour et André Mercier présentent le rapport. Le Comité des précaires présente pour fins de débat, les trois propositions suivantes:

1. Que les cours d'été (jour et soir) et les cours aux adultes à l'automne et à l'hiver soient accordés prioritairement aux professeures et professeurs non-permanents.
- 2 a) Que l'Assemblée générale se prononce en faveur de l'élargissement de la plage horaire, sur une base volontaire pour les enseignantes et les enseignants.  
  
b) Que l'Assemblée générale mandate le Bureau exécutif pour demander à l'Administration du Collège d'en étudier les modalités d'application pour l'année scolaire 1995-1996.
3. Que l'Assemblée générale mandate l'exécutif et le Comité des précaires afin de faire la demande d'une libération pour le comité des précaires.

### Résolution 16.9

Il est proposé de faire un débat de 5 minutes sur la proposition #1 et de reporter les deux autres à la prochaine assemblée générale.

Prop.: André Paradis

App.: Hervey Lagrandeur

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

### **Proposition:**

Stéphane Chalifour, appuyé de Jean Lacharité propose l'adoption de la proposition #1.

### **Proposition d'amendement:**

Raymond Munger, appuyé de Rémi Bergeron propose l'amendement suivant: que l'on ajoute à la fin de la proposition #1 les mots: "et à temps partiel".

## 7. RAPPORTS ANNUELS (suite)

### f) Précaires (suite)

#### **Proposition:**

Rémi Bergeron, appuyé de Jean-Claude Thibault, propose de déposer l'amendement et la proposition principale #1. Rejetée à la majorité.

On reprend le débat.

#### Résolution 16.10

Il est proposé d'adopter l'amendement proposé par Raymond Munger appuyé de Rémi Bergeron.

Omer Giasson demande le vote sur l'amendement.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

On prend le vote sur la première proposition telle qu'amendée.

#### Résolution 16.11

Il est proposé que les cours d'été (jour et soir) et les cours aux adultes à l'automne et à l'hiver soient accordés prioritairement aux professeures et professeurs non-permanents et à temps partiel  
Prop.: Stéphane Chalifour  
App.: Jean Lacharité

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 8. ÉLECTIONS

#### Résolution 16.12

Il est proposé de nommer Richard Moisan et Jacques Fournier, respectivement président et secrétaire d'élection.  
Prop.: Denis Lamoureux  
App.: Jean Lacharité

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

André Paradis et Pierre Bédard sont désignés comme scrutateurs.

## 8. ÉLECTIONS (suite)

### 8.1 Bureau syndical:

#### **Présidence:**

Marie-Jane Haguel propose Martin Riou.  
Hervey Lagrandeur propose Denis Lamoureux.  
Denis Lamoureux refuse.  
**MARTIN RIOU** accepte et est **élu** par acclamation.

#### **Vice-présidence:**

Martin Riou propose Clermont Olivier.  
Christian Houle propose René Pelletier.  
Omer Giasson propose Denis Lamoureux.  
Denis Lamoureux et René Pelletier refusent.  
**CLERMONT OLIVIER** accepte et est **élu** par acclamation.

#### **Secrétaire:**

Marie-Reine Bégin propose Jean Lacharité.  
**JEAN LACHARITÉ** accepte et est **élu** par acclamation.

#### **Trésorerie:**

Clermont Olivier propose Pierre Lambert.  
Hervey Lagrandeur propose Michel Berthiaume.  
Michel Berthiaume refuse.  
**PIERRE LAMBERT** accepte et est **élu** par acclamation.

#### **Conseiller-ère no 1:**

Claude Tétreault propose Élise Tétreault.  
André Paradis propose Marie-Jane Haguel.  
Marie-Jane Haguel refuse.  
**ÉLISE TÉTREAU** accepte et est **élue** par acclamation.

#### **Conseiller-ère no 2:**

Yvan Cloutier propose Thérèse Létourneau.  
**THÉRÈSE LÉTOURNEAU** accepte et est **élue** par acclamation.

#### **Conseiller-ère no 3:**

Martin Riou propose Claude Tétreault.  
**CLAUDE TÉTREAU** accepte et est **élu** par acclamation.

## 8. ÉLECTIONS (suite)

### **8.2 Nomination des membres à la Commission des études**

#### **1. Techniques biologiques et santé:**

Yvan Cloutier propose Christian Houle.

Sylvain Fortin propose Diane Bernard-Cusson.

Lise Bureau-Fortier propose Louise Larose.

Louise Larose, Diane Bernard-Cusson et Christian Houle acceptent.

**CHRISTIAN HOULE** est élu majoritairement.

Comme **substituts**:

**Louise Larose** et **Diane Bernard-Cusson**.

#### **2. Techniques physiques**

Jean-Maurice Fortin propose **ALAIN Y. SIROIS**. Il accepte et est élu par acclamation.

Comme **substitut**:

Thérèse Létourneau propose Rémi Bergeron.

Marie Théoret propose Pauline Rivard.

Omer Giasson propose Hervey Lagrandeur.

Hervey Lagrandeur et Pauline Rivard refusent.

**Rémy Bergeron** accepte et est élu.

#### **3. Techniques humaines:**

Omer Giasson propose **SYLVIE BESSETTE**. Elle accepte et est élue par acclamation.

Comme **substitut**:

Denis Tétreault propose **Ayse Diren**. Elle accepte et est élue par acclamation.

#### **4. Techniques de l'administration:**

Marie-Reine Bégin propose **JEAN CÔTÉ**. Il accepte et est élu par acclamation.

#### **5. Arts et lettres:**

Danielle Noiseux propose **CLAUDE LEBLANC**. Il accepte et est élu par acclamation.

Comme **substitut**:

Danielle Noiseux propose **Georges-Vincent Fournier**. Il accepte et est élu par acclamation.

#### **6. Sciences de la nature:**

Réjean Doiron propose **MARIE-JANE HAGUEL**. Elle accepte et est élue par acclamation.

Comme **substitut**:

Paul Brochu propose Claudine Lemoine.

Léger Lavoie propose Bernard Baudiffier.

Claudine Lemoine refuse.

**Bernard Baudiffier** accepte et est élu par acclamation.



## 8. ÉLECTIONS (suite)

### 7. Sciences humaines:

Thérèse Létourneau propose Jocelyne Lacasse.

Louise Couture propose Jean-Claude Thibault.

Jean-Claude Thibault refuse.

**JOCELYNE LACASSE** accepte et est **élue** par acclamation.

Comme **substitut**:

André Mercier propose **Jacques Fournier**. Il accepte et est **élu** par acclamation.

### 8. Formation générale:

Louise Benoit-Paré propose Pierre Bédard.

Christian Houle propose Yvan Cloutier.

Clermont Olivier propose René Pelletier.

Georges-Vincent Fournier propose Daniel Vallières.

Pierre Lambert propose Pierre Tessier.

Pierre Tessier, Daniel Vallières, René Pelletier et Pierre Bédard refusent.

**YVAN CLOUTIER** accepte et est **élu** par acclamation.

Comme **substitut**:

Jean Lacharité propose **René Pelletier**. Il accepte et est **élu** par acclamation

### 9. Base individuelle (2 postes)

#### Poste #1:

Louise Benoit-Paré propose Pierre Bédard.

Georges-Vincent Fournier propose Daniel Vallières.

Louise Larose propose Lise Bureau-Fortier.

Réjean Doiron propose Léger Lavoie.

Léger Lavoie refuse.

Pierre Bédard, Daniel Vallières et Lise Bureau-Fortier acceptent.

**PIERRE BÉDARD** est **élu** à la majorité.

#### Poste #2:

Yvan Cloutier propose Lise Bureau-Fortier.

Georges-Vincent Fournier propose Daniel Vallières.

Chantal Daneau propose Diane Bernard Cusson.

Pierre Lambert propose Pierre Tessier.

Chacun accepte.

**LISE BUREAU-FORTIER** est **élue** à la majorité.

Comme **substituts**: **Pierre Tessier** et **Daniel Vallières**.

## 8. ÉLECTIONS (suite)

### 8.3 Conseil d'administration (2 postes):

#### Poste #1:

Yvan Cloutier propose Jacques Fournier.

Élise Tétreault propose Omer Giasson.

Clermont Olivier propose Jean-Claude Thibault.

Pierre Bédard propose Pierre Robillard.

Lise Bureau-Fortier propose Georges-Vincent Fournier.

René Pelletier propose Stéphane Chalifour.

Jacques Fournier, Omer Giasson, Jean-Claude Thibault, Georges-Vincent Fournier et Stéphane Chalifour refusent.

**PIERRE ROBILLARD** accepte et est **élu** par acclamation.

#### Poste #2:

Marie-Jane Haguel propose Stéphane Chalifour.

Clermont Olivier propose Rémy Bergeron.

Élise Tétreault propose Pierre Bédard.

Sylvie Bessette propose Yvan Cloutier.

Jean Lacharité propose Jacques Fournier.

Chantal Daneau propose Richard Moisan.

Élise Tétreault propose Christian Houle.

Stéphane Chalifour, Pierre Bédard, Yvan Cloutier, Jacques Fournier, Richard Moisan et Christian Houle refusent.

**RÉMY BERGERON** accepte et est **élu** par acclamation.

Comme **substitut**:

Jean Lacharité propose **Pierre Bédard**. Il accepte et est **élu** par acclamation.

### 8.4 Comité de perfectionnement:

**Yves Lafond** (secteur 1), **Daniel Vallières** (secteur 2) et **Pierre Tessier** (secteur 3) sont proposés, acceptent et sont élus.

### 8.5 Comités:

#### a) Femmes:

**Pauline Rivard, Christian Houle, Guy Lemire et Chantal Daneau** sont proposé-e-s, acceptent et sont **élu-e-s**.

#### b) Retraite:

**Quat-ti Nguyen, Benoît Nadon, Lise Bureau-Fortier, Annik Charbonneau, Michel Berthiaume, Hervey Lagrandeur, Herman Paradis** sont proposé-e-s, acceptent et sont **élu-e-s**.

## 8. ÉLECTION (suite)

### 8.5 Comités: (suite)

#### c) Précaires:

**Yves Groleau, Louise Couture, Manon Poulin, Paul Brochu, Pierre-Paul Charlebois, Stéphane Chalifour et Guy Francavilla** sont proposé-e-s, acceptent et sont élu-e-s.

#### d) Aide à l'apprentissage:

**Claudette Montreuil** est proposée, accepte et est élue.

#### e) Relations de travail:

**Louise Benoit-Paré, Léger Lavoie et Marie-Reine Bégin** sont proposé-e-s, acceptent et sont élu-e-s.

## 9. DIVERS

Aucun point n'est soulevé.

Jean Lacharité propose la levée de l'assemblée.

---

Denis Lamoureux, président

---

Jean Lacharité, secrétaire